RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Jean-Jacques Soulier
Montluçon

1 allée Jean-Jacques Soulier
03100 MONTLUÇON
☎ 04 70 06 22 50
Mél : ce.0030091h@ac-clermont.fr

Montluçon, le 19 novembre 2026

À l'attention des représentants légaux
des familles
des usagers
des commensaux

Objet : Évolution des moyens de paiement — Fin de l'acceptation des chèques à compter du 1er janvier 2027

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la modernisation des finances publiques et de l'arrêt progressif du traitement des chèques par la Direction générale des finances publiques (DGFiP), notre établissement met fin à l'acceptation des règlements par chèque à compter du **1er janvier 2027.**

À partir de cette date, les sommes dues à l'établissement (restauration scolaire, voyages, sorties, participations diverses…) devront être réglées via les moyens de paiement suivants :

- **Le paiement en ligne** via le téléservice : https://teleservices.education.gouv.fr/,
- **Le virement bancaire** : COLLEGE JEAN-JACQUES SOULIER
  - IBAN : FR7610071030000000100172936
  - BIC : TRPUFRP1XXX;
- **Les espèces**, dans les limites réglementaires en vigueur, auprès de l'agent comptable / du secrétaire général

Les chèques, reçus jusqu'au **31 décembre 2026,** resteront encaissés selon les procédures habituelles.

Le service de gestion reste à votre disposition pour vous accompagner dans ces démarches ou répondre à vos questions :

- **Courriel :** int.0030091h@ac-clermont.fr
- **Téléphone :** 04.70.06.22.50

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

L'Agent Comptable,

B. FONTAINE

La Principale,

C. MONTFORT

ALLIER BOURBONNAIS
Le Département